NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/291
2 août 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 26 de l'ordre du jour
provisoire*

RETRAIT TOTAL DES FORCES MILITAIRES ÉTRANGÈRES DES TERRITOIRES DES ÉTATS BALTES

Lettre datée du 29 juillet 1994, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration de l'Union européenne sur les relations russo-baltes, publiée le 29 juillet 1994 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 26 de l'ordre du jour provisoire.

(Signé) Gerhard HENZE

* A/49/150.

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration sur les relations russo-baltes publiée le 29 juillet 1994 par la Présidence au nom de l'Union européenne

L'Union européenne se félicite de l'accord auquel sont parvenus le Président Meri et le Président Eltsine visant au retrait des forces russes d'Estonie à compter du 31 août 1994, conformément à l'obligation exprimée au paragraphe 15 de la déclaration adoptée au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) tenue à Helsinki les 9 et 10 juillet 1992.

L'Union se félicite également de l'adoption par le Parlement letton, la semaine dernière, d'une loi relative à la nationalité. Elle estime que cette loi constitue une bonne base pour progresser dans le sens de l'intégration des minorités ethniques et du développement des relations entre les communautés en Lettonie. Elle se félicite du fait que cette loi tient compte des recommandations de la CSCE et du Conseil de l'Europe ainsi que des appels qu'elle-même a lancés.

Ce sont là deux événements importants de l'histoire des États baltes indépendants. Ils contribueront pour beaucoup à renforcer les fondements d'une coopération orientée vers l'avenir entre les nations de l'Europe du Nord-Est, dans un esprit de confiance mutuelle. Ils constituent aussi une contribution à la sécurité et à la stabilité de l'Europe tout entière. L'Union apprécie particulièrement les efforts que les pays concernés ont faits ces derniers jours pour parvenir à ces résultats. Ceux-ci marquent la réalisation d'objectifs majeurs que la communauté internationale s'efforçait intensément d'atteindre depuis assez longtemps. L'Union ne doute pas que ce fait nouveau, qui représente aussi une contribution appréciable à l'initiative qu'elle a lancée en faveur d'un pacte de stabilité en Europe, fournira une base viable à de nouveaux progrès dans tous les domaines des relations russo-baltes.

L'Autriche, la Finlande et la Suède, pays adhérents, s'associent au présent communiqué.